

**ARRETE PORTANT REMPLACEMENT D'UN MEMBRE SUPPLEANT DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES ET INGENIERIE**

LA DOYENNE DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants ;
- Vu les statuts de l'université Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu l'arrêté portant délégation de signature à Madame Corinne AUBERT, doyenne de la faculté des sciences et ingénierie du 18 avril 2018 ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants au conseil de la faculté des sciences et ingénierie du 16 novembre 2017 ;
- Considérant la perte de la qualité de Personnels ingénieurs, administratifs, technique et des bibliothèques de Sorbonne Université de Mme Armelle De TORCY, élue titulaire du conseil de la faculté des sciences et ingénierie, collègue T de la liste Réunis pour Sorbonne Université.

ARRETE

Article 1

Monsieur Benoit CARON est élu titulaire au conseil de la faculté des sciences et ingénierie, collège T en tant que candidat éligible suivant sur la liste Réunis pour Sorbonne Université, à compter du 1^{er} février 2019.

Article 2

La Directrice générale de la faculté des sciences et ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site internet de la faculté des sciences et ingénierie.

Fait à Paris, le 14 janvier 2019



Corinne AUBERT

Doyenne de la faculté des sciences
et ingénierie

